



COMMUNE DE FERREYRES

Rte des Bois 3

1313 Ferreyres

Tél. 021 866 12 02 – administration@ferreyres.ch

INFORMATIONS AUX HABITANTS

Agenda 2020

Nous vous remettons en annexe l'agenda 2020. Vous y trouvez également quelques adresses utiles ainsi que des informations générales sur les déchets, les constructions, l'inscription des chiens, etc.

Au sujet de l'imposition sur les chiens, les personnes bénéficiaires de **prestations complémentaires AVS/AI** (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) de l'aide sociale et du RI sont exonérés de l'impôt cantonal sur les chiens. Si vous êtes concernés, veuillez **nous adresser d'ici le 02.03.2020, une copie de l'attestation de prestations en question**. Les rentiers AVS ou AI sont également exonérés de l'impôt communal sur les chiens.

N'oubliez pas d'annoncer au greffe les chiens achetés ou reçus, nés et restés en votre possession, qui ont péri ou qui ont été endormis, vendus ou donnés ou qui n'ont pas encore été annoncés.

Cambrjolages

La gendarmerie a présenté un schéma démontrant des mesures simples pouvant dissuader d'éventuels cambrioleurs (schéma en annexe).

Soupe de carême

Comme chaque année, la paroisse de La Sarraz et des habitants du village proposent à tous de partager la soupe de carême qui se déroulera le **jeudi 26 mars prochain à 12h00 à la salle du Conseil**.

Toute personne, indépendamment de sa confession, est cordialement invitée à partager des soupes, gentiment préparées par des cuisinières de Ferreyres, dans le cadre de l'Action Pain pour le prochain. Le prix est libre. Chaque don, aussi petit soit-il, compte.

Comme annoncé lors de la dernière édition, chacun prendra sa propre vaisselle : bols pour la soupe, verres, tasse, assiette à dessert et services, afin d'éviter tout gaspillage et la vaisselle en plastique jetable.

Local du four - inauguration

Les travaux de rénovation du bâtiment du « four » et de la salle de culte sont terminés. La Municipalité a le plaisir d'inviter la population à l'inauguration de local du « four » le **vendredi 7 février 2020 à 18h30** et à l'apéritif organisé pour l'occasion.

OREA - inertes

OREA:

L'ordonnance fédérale sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques, a pour but de garantir que les appareils électriques ou électroniques n'aboutiront pas dans les déchets urbains et seront éliminés de manière respectueuse de l'environnement.

Une taxe anticipée est perçue par les commerces qui vendent ces appareils depuis le 01.01.2003 et **les commerçants sont tenus de reprendre gratuitement les appareils électriques** de la sorte qu'ils proposent dans leur assortiment (sans obligation d'achat). Les détaillants sont tenus de reprendre les appareils à tous les points de vente et à tout moment durant les heures d'ouverture.

Par conséquent, nous vous prions de rapporter tous vos appareils dans les commerces directement à Valorsa ou dans un centre de collecte SWICO, **ils ne seront plus repris par la commune.**

Inertes

La Municipalité a décidé également de renoncer à mettre à disposition une benne pour les inertes lors de la matinée des encombrants (peu remplie lors des dernières matinées de récupération). Vous avez toujours la possibilité d'apporter vos petits inertes au local déchets (miroir, vaisselle, vitre, etc.) ou directement à Valorsa.

Infos utiles:

Centre de collecte Valorsa – en Fleuret – 1303 Penthaz – tél. 021 862 71 63 – www.valorsa.ch

On répare tout chez vous... chez nous... La filature, ch. de la Condémine, 1315 La Sarraz
tél. 079 489 38 91 – www.on-repare-tout-chez-vous-chez-nous.ch

Fondation pour la gestion et la récupération des déchets en suisse, S.EN.S suisse romande :
recuperation@sens.ch – tél. 024.420.23.61 – www.sens.ch.

SWICO Recycling : tél. 044 446 90 90 – www.swico.ch/fr/recyclage/